



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 29 juin 2023

Sécurité : la préfète renforce le dispositif de sécurité suite aux violences urbaines

Suite aux nombreux incidents survenus dans la nuit du 28 juin, la préfète du Bas-Rhin a décidé de prendre les mesures suivantes sur l'ensemble du département du Bas-Rhin :

- **Interdiction** de la vente et du transport **d'artifices et d'hydrocarbure au détail, d'acides, de produits inflammables, chimiques ou explosifs.**
- **Interdiction** de la détention et du transport **d'armes ou d'objets pouvant constituer une arme par destination**

Ces mesures sont applicables du **29 juin 2023 à compter de 19 heures, jusqu'au 30 juin 2023 à 6 heures**

Afin de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, la préfète a décidé **d'autoriser la direction départementale de la sécurité publique à procéder à la captation, à l'enregistrement et à la transmission d'images au moyen de caméras installées sur les drones** à partir du **29 juin à 18 h jusqu'au 30 juin à 2 h** au sein d'un périmètre géographique strictement délimité répondant aux besoins opérationnels des forces de l'ordre.

Cet arrêté peut être consulté sur le site internet de la préfecture.

La préfète en appelle à la responsabilité de tous.

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)